

Contexte

L'économie française est sévèrement affectée depuis 2008 par la récession mondiale, et, plus récemment, par les turbulences au sein de la zone euro. Par ailleurs, la France a des faiblesses structurelles puisque, malgré de nombreux atouts, l'économie reste caractérisée par des déséquilibres importants des comptes publics et de la balance commerciale, et un chômage élevé. L'Union européenne et l'OCDE encouragent la France à poursuivre ses efforts de réduction du déficit budgétaire, à travers notamment une baisse des dépenses publiques, qui sont considérées comme très élevées (OCDE, 2013).

Le gouvernement issu des élections de mai et juin 2012 fait donc face, comme le précédent gouvernement, aux impératifs de restauration des grands équilibres, qui le conduisent à poursuivre tant une politique de soutien à la compétitivité économique qu'une politique de contrôle des dépenses publiques. A la « revue générale des politiques publiques » mise en œuvre sous la présidence Sarkozy succède sous la présidence Hollande la « modernisation de l'action publique ». Tous les ministères sont touchés par la rigueur budgétaire, y compris les Affaires étrangères et le développement.

Dans ce contexte difficile, le Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008-2020 continue de guider l'action de la France (MAE, 2008). Dans un monde marqué par la modification des rapports de puissance, une interdépendance économique et environnementale croissante et la complexification des questions de sécurité, le Livre blanc esquisse cinq priorités pour l'action extérieure de la France :

- > assurer la sécurité de la France et des Français, défendre et promouvoir leurs intérêts ;
- > construire avec ses partenaires une Europe forte, démocratique et efficace ;
- > agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme ;
- > contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète ;
- > assurer la présence des idées, de la langue et de la culture françaises tout en servant la diversité culturelle.

Ce faisant, le Livre blanc pose la question : « Notre diplomatie a-t-elle les moyens de ses ambitions ? », et recommande la concentration des moyens du réseau diplomatique de la France.

La France a cependant souhaité jusqu'à présent maintenir une présence universelle. Elle s'est ouverte aux pays émergents au-delà de l'ancienne « zone d'influence » française et met désormais en avant la « diplomatie économique ». Elle continue de contribuer à de nombreuses opérations de maintien de la paix menées par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Comme le montre la révision récente de ses accords de défense avec huit pays africains, la France privilégie l'appui au renforcement du dispositif africain pour le règlement des crises et le maintien de la paix. Ses interventions à l'étranger sont guidées par le souci de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme, ainsi que par la défense de ses intérêts, qui sont souvent liés à la présence de larges communautés françaises à l'étranger (136 000 Français sont établis au Proche et Moyen-Orient, 117 000 en Afrique francophone, et 98 000 en Afrique du Nord). Ainsi, à la demande du Président malien, la France est intervenue militairement au Mali en janvier 2013.

L'ambition d'universalité du gouvernement, mais également les contraintes budgétaires auxquelles il doit faire face, sont reflétées dans la politique de coopération au développement de la France, qui fait l'objet du présent rapport.

Graphique 0.1 Dispositif institutionnel français de la coopération au développement

